

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil vingt-six, le 01 octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LUBERT Serge, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 septembre 2026

Présents : LUBERT Serge, GAIN Sylvie, LUCAS Eric, DEGRES Odile, BEGOT Jean François, BON Marguerite, ALLAIN Fabrice, PINEAU Catherine, GUIHO Jacques, GROLLEAU Emmanuel, MORICE Chantal, LE BODO Sébastien, DANIEL Frédéric, LECLAIRE Pauline

Absent excusé : GUIBOURET Christine

Pouvoir : Madame GUIBOURET Christine donne pouvoir à Madame PINEAU Catherine pour toutes délibérations

Nombre de Conseillers en exercice..... 15
Nombre de Conseillers présents 14
Nombre de Conseillers votants 15

Secrétaire de séance : PINEAU Catherine

2026-10-04- Extension du pôle associatif Zone de Bodien – demande de subvention au titre du programme de solidarité territoriale (PST)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que la commune souhaite poursuivre l'aménagement du pôle associatif situé Zone de Bodien, afin de répondre aux besoins des associations communales et d'améliorer les conditions de stockage de leur matériel.

Dans ce cadre, la commune envisage la réalisation d'une opération globale d'extension du pôle associatif, comprenant :

- l'extension du local existant utilisé par l'association de chasse ;
- la construction d'un nouveau local destiné au stockage du matériel des associations communales.

Cette opération permettra de disposer d'espaces supplémentaires, adaptés aux besoins des associations et à leurs activités, et contribuera ainsi à améliorer les équipements communaux mis à disposition du tissu associatif local.

Le coût prévisionnel global de l'opération s'élève à 84 898,92€ HT, réparti comme suit :

Extension du local existant : 13 061,89€ HT ;

Construction du local de stockage associatif : 71 837,03€ HT ;

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que cette opération est susceptible de bénéficier d'une aide financière du Département du Morbihan au titre du Programme de solidarité territoriale (PST).

Il est donc proposé de solliciter le Département du Morbihan pour participer au financement de cette opération.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

DÉPENSES	Montant HT	RECETTES	Montant
Extension du local existant	13 061,89 €	Département du Morbihan – PST (30 %)	25 469,67 €
Construction du local de stockage associatif	71 837,03 €	Fonds de concours ADS – Questembert Communauté	11 600,00 €
		Autofinancement communal	47 829,25 €
TOTAL	84 898,92 €	TOTAL	84 898,92 €

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le dispositif du Département du Morbihan relatif au Programme de solidarité territoriale ;

Vu les projets d'extension du local existant et de construction d'un local de stockage associatif situés Zone de Bodien ;

Vu le plan de financement prévisionnel de l'opération ;

Considérant l'intérêt de cette opération pour améliorer les équipements communaux et répondre à leurs besoins de locaux et de stockage ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération tel que présenté ci-dessus ;

SOLLICITE auprès du Département du Morbihan une subvention au titre du Programme de solidarité territoriale (PST) ;

S'ENGAGE à assurer le financement de la part restant à la charge de la commune ;

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès du Département du Morbihan et à signer tout document nécessaire à l'obtention de cette aide et à la réalisation de l'opération ;

PRÉCISE que les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération seront inscrits au budget communal.

Pour extrait certifié conforme,
A Limerzel, le 02 octobre 2026

Le Maire,

Serge LUBERT

